



République de Guinée
Travail - Justice - Solidarité

MINISTÈRE DU BUDGET

00376
N°...../MB/CAB...../M

Conakry, le 28 MARS 2019

Le Ministre

Communiqué

Le Ministre du Budget porte à la connaissance de l'ensemble des opérateurs économiques de tous les secteurs d'activités que les opérations de régularisation des NIFp lancées à la Direction Nationale des Impôts depuis le 21 janvier passé prendront fin le dimanche 31 mars 2019.

Passé ce délai, tout contribuable n'ayant pas régularisé sa situation fiscale auprès du Bureau Spécial de Régularisation Fiscal verra son Numéro d'Identification Fiscale désactivé.

A partir du 1^{er} avril 2019, tout contribuable non régularisé sera totalement bloqué dans les domaines ci-après :

- **Impossibilité de réaliser des opérations d'importation et ou d'exportation en douane ;**
- **Non-participation à un appel d'offres pour un marché public ;**
- **Impossibilité de paiement de leur facture par le trésor public même en cas de fourniture de biens et ou de services.**

Le Bureau Spécial de Régularisation des NIFp reste entièrement disponible à la Direction Nationale des Impôts et sera ouvert exceptionnellement les samedi et dimanche 30 et 31 mars 2019.

Le Ministre du Budget sait compter sur l'esprit de civisme de chacun et de tous.

P/LE MINISTRE P.O
Le Chef de Cabinet



Mme. KEITA Nagnouma FARO